



INFOS Botans

ETE 2024

MAIRIE DE BOTANS

☎ 03 84 21 54 12

Mail : secretariat@mairie-botans.com

Web : <http://www.mairie-botans.com/>

Application ILLIWAP : Mairie de Botans

Heures d'ouverture :

Mardi de 17h à 18h

Samedi de 10h à 11h30

INCIVILITES / NUISANCES SONORES

Au vu du trop grand nombre d'incivilités constaté ces derniers temps dans le village, notamment le non-respect des horaires des nuisances sonores, nous vous rappelons que :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12 h et de 14h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h seulement**

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES POUR LE BIEN ETRE DE CHACUN.



TRAVAUX / ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Les travaux durent plus longtemps que prévu et représentent une gêne pour certains riverains. La municipalité les remercie pour leur patience et leur compréhension.

Le transformateur à changer Rue des Sources est en attente d'installation par Enedis.

RPI DORANS / BOTANS / BERMONT ET SEVENANS

Une classe fermera à la rentrée de septembre et Madame Simplot, en poste depuis 22 ans au RPI, quitte ses fonctions de directrice et d'enseignante. Nous la remercions pour toutes ces années passées à l'école élémentaire.

Madame Isabelle COMTE, secrétaire du RPI, a quitté ses fonctions en mars. Le recrutement est en cours.

A noter que Madame Armelle CHATELAIN, secrétaire du SIEMPK (syndicat de l'école maternelle), quitte, elle aussi ses fonctions.

Nous les remercions toutes les deux pour le travail effectué.

OUVERTURE D'UN CENTRE DE LUXOPUNCTURE

Madame Laurence OBERNDORFER a commencé ses études dans le tourisme puis a travaillé dans la fonction publique, l'hôtellerie de luxe, la banque et d'autres domaines.

En 2023 elle expérimente la Luxopuncture avec de très bons résultats. Séduite par cette nouvelle technique, elle décide de quitter son emploi à Besançon et se rapproche de sa famille à Belfort pour ouvrir son centre de Luxopuncture - « OSEZ LE BIEN ÊTRE » - à Botans.

La Luxopuncture est une technique réflexe innovante qui stimule vos énergies. Elle est basée sur l'hypothèse que la stimulation d'une ou plusieurs zones précises du corps provoque un réflexe qui va rétablir l'équilibre fonctionnel d'un organe, notamment le système hormonal, lymphatique ou digestif. Il s'agit d'une stimulation douce, indolore et sans risque, par un rayonnement infrarouge.

Bilan gratuit et personnalisé, spécialement adapté aux besoins de chacun pour que vous bénéficiez de la meilleure approche, « Osez le bien être » vous accompagne dans vos envies de changement.

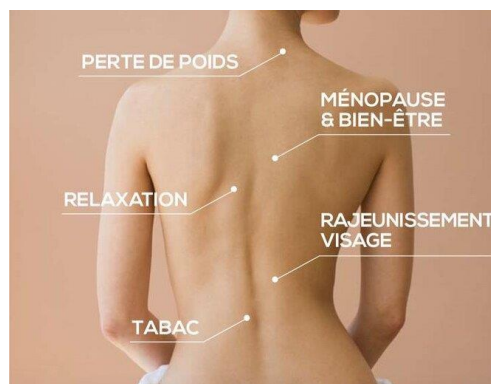
Divers protocoles : perte de poids, relaxation, arrêt du tabac, troubles de la ménopause, rajeunissement visage.

Contact : 30 grande rue 90400 BOTANS

Tél : 06 84 94 61 61

Mail : osezlebienetreluxo90@yahoo.com

Consultation uniquement sur RDV



CONCOURS INTERCOMMUNAL DE PETANQUE / BANVILLARS



Commune de Banvillars

Concours de pétanque
Intercommunal
Dimanche 15 septembre 2024



La commune de Banvillars organise cette année
Le concours de pétanque en doublette
Au terrain de boules de Banvillars

4 catégories :

Junior (12 ans maxi) – féminine – sénior – vétéran (60 ans et +)

Inscriptions avant le samedi 31 août 2024 au secrétariat de la
mairie, début des jeux à 9h00

Midi petite restauration (sandwichs, boissons ...)

✂-----

COUPON D'INSCRIPTION

Joueur 1 : _____ Catégorie : _____

Joueur 2 : _____ Catégorie : _____

Repas de midi OUI NON Nombre : _____

Retour des bulletins en mairie de BOTANS

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENOUELEMENT DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

Les candidatures se feront exclusivement par voie dématérialisée. Ainsi, les candidats devront utiliser le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-louvetiers-90>.

Pour plus d'information les candidats sont invités à consulter le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Chasse/Appel-a-candidature-pour-exercer-la-fonction-de-lieutenant-de-louveterie>.

DECLARATION UNIFIEE POUR LES FORAGES SOUTERRAINS

Depuis le 1er février 2024, la déclaration des forages domestiques concernant le prélèvement d'eau souterraine dont le volume prélevé est inférieur à 1 000 m³/an doit se faire directement par le déclarant ou leur foreur ou par la mairie de la commune concernée par l'ouvrage de manière dématérialisée via l'outil DUPLOS :

<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/>

Ce nouvel outil permet de déclarer les forages existants ou en projet au titre du code minier (ouvrages souterrains de plus de 10 m de profondeur) et/ou au titre du code des collectivités territoriales pour les ouvrages à usage domestique. Cette télédéclaration sera directement notifiée aux services de l'État.

DUPLOS vise à simplifier la procédure de déclaration en combinant les deux déclarations (codes minier et collectivités territoriales) en une seule.

Concernant les prélèvements domestiques réalisés en cours d'eau, le déclarant dépose le Cerfa 13837*03 en mairie qui transmet la déclaration à la Direction départementale des territoires par courriel à l'adresse suivante : ddt-seef@territoire-de-belfort.gouv.fr.

